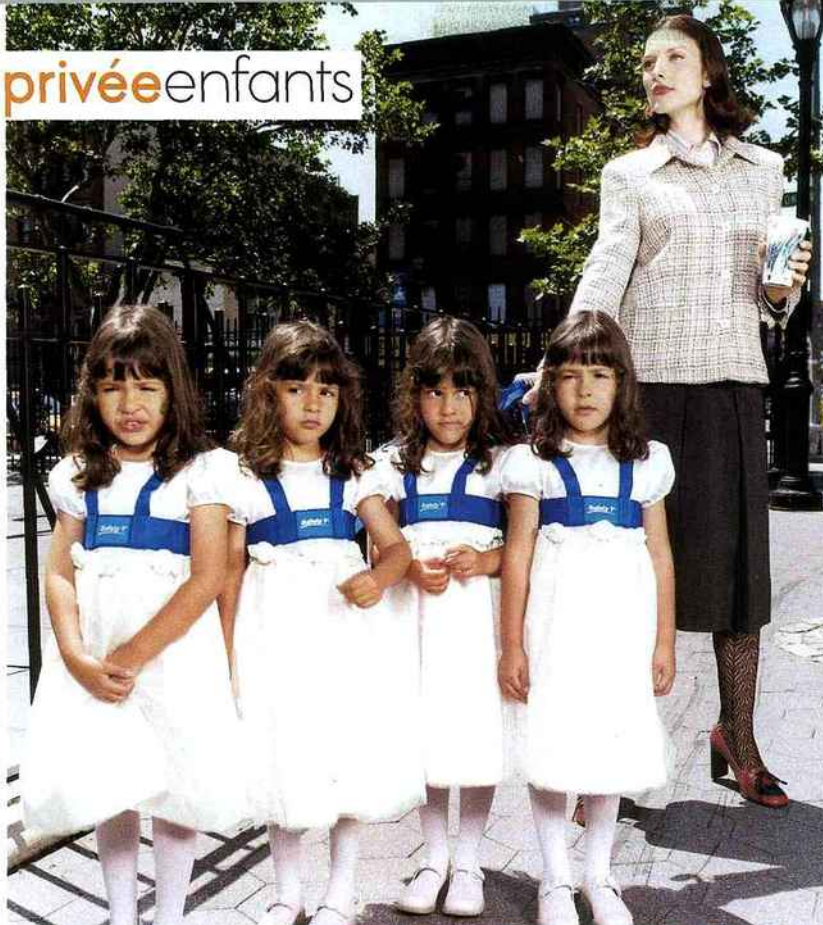


vie privée enfants



COMMENT BIEN GÉRER SA NOUNOU

UNE FORMATION SPÉCIALE NOURRICE

L'institut Fepem propose des formations professionnelles « garde d'enfants » d'une durée de 40 heures, ciblées selon les âges (moins de 3 ans, 3-10 ans). Elles peuvent avoir lieu pendant les vacances ou au cours de l'année. Le salaire est maintenu pendant les heures de formation et les charges sont remboursées par l'Agefos PME (suivant barème). A signaler : un nouveau stage, « Contes et histoires à raconter », pour devenir une pro du loup-garou !

■ www.institut-fepem.fr

Une nounou, cela peut être formidable pour votre enfant. Mais, en lui confiant ce que vous avez de plus précieux, le risque, pour vous, est de tomber dans l'affectif. La solution ? Professionnaliser le plus possible vos rapports avec elle. Marie-Béatrice Levaux, présidente de la Fepem*, vous dit comment.

Soyez réglo avec elle

C'est la base. Déclarez-la à l'Urssaf (voir encadré), payez-la sans retard et prévenez-la quand vous ne pouvez pas rentrer à l'heure.

Fixez certaines règles dès le départ

C'est à vous de définir la position que votre salariée va occuper chez vous. La relation se crée dans les premiers jours. Ne laissez pas les rôles s'inverser en vous adaptant à ses habitudes. Dites ce que vous ne permettez pas (utilisation du téléphone, d'Internet...), ce que vous n'approuvez pas, et expliquez pourquoi. Dites aussi ce que vous appréciez, il est important de ne pas brider ses initiatives.

Préparez un petit classeur de bord avec les infos importantes

Noms des membres de la famille,

objets à ne pas oublier (doudou, tétine...), préférences (peluches, jouets, plats, livres...), allergies, traitements en cours, rituels d'endormissement, etc. Obsessionnel ? Non, professionnel ! Les premiers jours, on échange tellement d'informations qu'il est impossible de tout retenir.

Instaurez une transmission écrite

Le matin, notez sur un classeur les consignes et les informations importantes pour la journée. Et demandez à la nounou d'y inscrire, le soir, un rapide compte rendu. Cela ne doit pas vous empêcher de parler régulièrement avec elle.

Pensez aux consignes de sécurité

Prévoyez une petite liste avec les numéros du médecin traitant, du pédiatre, du Samu, du centre antipoison, des membres de la

famille proche. Faites le tour de la maison et montrez-lui les endroits dangereux. Checkez avec elle le contenu de l'armoire à pharmacie.

Organisez la journée des enfants

Expliquez-lui le programme type d'une journée (parc, repas, devoirs, bain...). Soyez précise sur le temps maximal autorisé de télé et de jeux vidéo.

Faites le point sur quelques principes

Vous êtes la seule personne habilitée à lui donner des consignes : elle ne doit jamais lever la main sur votre enfant, elle ne doit pas le punir sans vous en informer, etc.

Aidez-la à assumer sa fonction

Montrez-lui comment s'organiser si elle est débordée, formez-la sur les questions techniques. Prenez le temps, par exemple, de répéter avec elle les bons gestes en cas de bosses ou de plus gros bobos (érafure, coupure, brûlure...).

Encouragez-la

Une nounou attend de vous que vous preniez son travail en considération. Prévoyez des moments pour faire le point. Quand c'est bien, dites-le. Soyez ferme sur les choses importantes, mais ne relevez pas toutes les petites imperfections. Vous devez accepter l'idée de ne pas tout contrôler.

LAURE LETER

COMMENT LA PAYER ?

SI VOTRE DERNIER ENFANT A MOINS DE 3 ANS, PROFITEZ DE LA PAJE ET DÉCLAREZ VOTRE NOUNOU SUR WWW.PAJEMPLLOI.URSSAF.FR. LE CALCUL DES COTISATIONS ET L'ÉTABLISSEMENT DES FICHES DE PAIE SONT AUTOMATIQUES SINON, DEMANDEZ À VOTRE BANQUE UN CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU).

* Fédération nationale des particuliers employeurs (www.fepem.fr, www.particulier-emploi.fr) Marie-Béatrice Levaux est coauteure, avec Laurence de Percin, de « Particulier employeur, managez au quotidien votre salarié à domicile » (ed. Vuibert)